APRÈS ART. 3 N° I-2738

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º I-2738

présenté par M. Potier, M. Jean-Louis Bricout, M. Leseul et M. Vallaud

## ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.